

CONSEIL DE L'UNIVERSITE

Bâtiment : Château de Dorigny

1015 Lausanne

Procès-verbal

Séance ordinaire du 28 mai 2009

à 16h.15, à l'Amphimax, Auditoire 410, à Dorigny

Présidence : M. Jean-Pierre Dauwalder

Secrétaire : M. Jean-Tristan Michel

Direction : M. Dominique Arlettaz, Recteur
M. Jacques Lanares, Vice-Recteur
M. Philippe Moreillon, Vice-Recteur

Excusés : Mme Danielle Chaperon, Vice-Rectrice
M. Jean-Paul Depraz, Vice-Recteur
M. Marc de Perrot, Secrétaire Général

Doyens : Mme Bielman Sanchez, Lettres
M. Lucas Baumgartner, FGSE

Excusés : Mme Suzanne de Treuille, HEC
M. Pierre-Yves Brandt, Théologie
M. Patrick Francioli, FBM
M. Alain Clémence, SSP
M. Laurent Moreillon, Droit

Présents :

Bonetti Josiane, Bourg Dominique, Clément François, Corbellari Alain, Dauwalder Jean-Pierre, Erb Maritza, Favre Anne-Christine, Felli Romain, Gaillard Benoît, Gaille Loris, Gilliard Nicolas, Gisel Pierre, Goudet Jérôme, Herr Winship, Kuelling Anne-Laure, Leresche Jean-Philippe, Ljubibratic Sarah, Michel Jean-Tristan, Nuzzo Elena, Panese Francesco, Patthey Gregory, Péclard Antoine, Schild Laurent, Simond Marc, Usunier Jean-Claude, Vennemann Torsten (26)

Excusés :

Adam Jean-Michel, Antonakis John, Bortolotti Murielle, Grisel Etienne, Heidmann Ute, Kemlin Guillaume, Leonardi Gabriele, Rizet Damien, Scapozza Cristian, Vejdovsky Bois, (12)

Ordre du jour

1. Formalités :
 - Désignation des scrutateurs-trices
 - Adoption du procès-verbal du 30 avril 2009
 - Adoption de l'ordre du jour
2. Communications
 - de la Direction
 - du Président
 - des Commissions
3. Budget 2010
4. Propositions de la Commission législative
 - possibilités d'intervention du Conseil de l'Université
(RI : nouveaux articles 30a, 30b, 30c ; première lecture)
5. Divers

* * * *

Le Président ouvre la séance à 16h20.

Le quorum n'est pas encore atteint (18 personnes présentes) mais compte tenu de la charge de travail, le Président décide d'ouvrir la séance, espérant que le quorum sera atteint pour l'approbation du Budget.

1. Formalités

Désignation des scrutateurs

MM. Antoine Péclard et Loris Gaille sont désignés scrutateurs à l'unanimité pour la présente séance.

Adoption du PV de la séance 30 avril 2009

MM. les Professeurs Jean-Philippe Leresche et Francesco Panese signalent qu'ils n'étaient pas présents, mais excusés.

Il est signalé également une faute d'orthographe au nom du Président.

M. Jean-Tristan Michel remercie et assure que les corrections seront faites.

Moyennant correction de ces erreurs, le procès-verbal de la séance du 30 avril 2009 est adopté à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Communications

- de la Direction

Le Recteur Dominique Arlettaz prend la parole invite cordialement les membres du CU au *Dies Academicus* qui aura lieu le lendemain, 29 mai, après-midi.

Concernant la FTSR, le Recteur informe le CU du fait que les discussions ont progressé avec les Unis de Neuchâtel et de Genève. En l'état, les trois universités ont renoncé à fusionner les trois facultés, il s'agit plutôt d'une collaboration étroite entre les trois universités, notamment en mutualisant l'enseignement et la formation continue en théologie et en science des religions ainsi qu'en créant des pôles de compétence, tout en maintenant une complémentarité entre les trois facultés. Une convention est en cours d'élaboration et sera signée dans le courant du mois de juin. Le CU en recevra copie.

Le Recteur informe le Conseil que dans le cadre d'un projet national de recherche en biologie, 6 projets ont été retenus et l'un est piloté depuis l'Unil, concrètement par Mme la Professeure Nouria Hernandez. Ce projet a un budget de 4.5 mios.

Le Président constate que le quorum est enfin atteint.

- du Président

Le Président commence par remercier la Direction de sa réponse à la résolution du Conseil quant aux réflexions sur la LUL, il en donne lecture au Conseil (annexe 1).

Le Bureau a reçu de la Direction deux conventions, l'une entre la Faculté des lettres et l'ECAL et l'autre entre la Faculté des lettres et l'Ecole d'art de Berne. Le Président les tient à la disposition des éventuels intéressés.

Le Bureau souhaite tirer un bilan de l'activité du CU et Mme Nuzzo distribuera un questionnaire à cet effet (annexe 2). Mme Nuzzo encourage vivement les gens à répondre audit questionnaire, y compris les Doyens et la Direction.

- des Commissions

La Commission Législative n'a pas de communication.

La Commission des Finances et de Gestion n'a pas de communication à ce stade.

3. Budget 2010

M. le Professeur Laurent Schild présente le fruit de l'examen du Budget 2010 par la CFG (annexe 3). Après une brève discussion, principalement des éclaircissements demandés et obtenus auprès de la Direction, le Budget est adopté à l'unanimité.

M. le Professeur Laurent Schild présente ensuite les réallocations faites aux facultés pour le budget 2009. Un court débat s'ensuit.

4. Propositions de la Commission législative

- Suite aux nombreuses discussions qui ont eu lieu au sein du Conseil, la CL va maintenant présenter au Conseil le fruit de ses réflexions, soit une proposition de modification du RI concernant les moyens d'intervention des membres du Conseil de l'Université.

- Mme la Professeure Anne-Christine Favre détaille et présente les différents moyens qu'il est envisagé de définir dans le RI, il s'agit du droit d'interpellation, du droit de proposition et du droit de résolution.

- Après discussion, le Conseil est d'accord à l'unanimité, moins deux abstentions, d'entrer en matière sur ce sujet. La Direction est invitée à participer aux discussions ainsi que tous les membres du Conseil qui voudraient se joindre à la CL pour former une CL « élargie » qui a pour mandat de soumettre au Conseil un projet de texte.
- Mme Elena Nuzzo ainsi que MM. Romain Felli et Jean-Tristan Michel se joindront à la CL pour la réflexion sur ce sujet. Si d'autres membres du Conseil sont intéressés, ils sont invités à revenir vers Mme la Professeure Anne-Christine Favre, présidente de la CL, pour rejoindre ce groupe de travail.

5. Divers

- Mme Elena Nuzzo rappelle aux membres du Conseil le questionnaire à remplir.
- Le Président renouvelle l'invitation faite par le Recteur en début de séance concernant le *Dies Academicus*.
- M. Jean-Tristan Michel rappelle la feuille de présence à signer.
- Le Président souhaite à tous un excellent été et remercie les membres du Conseil de leur participation.

Le Président remercie chaleureusement l'assemblée et lève la séance à 18h20.

Le Président

Le Secrétaire

Jean-Pierre Dauwalder

Jean-Tristan Michel

Lausanne, le 19 juin 2009

Annexe 1.


 UNIL | Université de Lausanne
 Direction - Le Recteur
 Affaires générales et Finances
 bâtiment Unicentre
 CH-1015 Lausanne

Monsieur le Professeur
 Jean-Pierre Dauwalder
 Président du Conseil de l'Université
 Château de Dorigny
 CH - 1015 Lausanne

Lausanne, le 19 mai 2009

Résolution du Conseil de l'Université du 30 avril 2009

Monsieur le Président, cher Collègue,

Nous nous référons à votre courrier du 4 mai 2009 ainsi qu'à la résolution du Conseil de l'Université du 30 avril 2009 qui a retenu notre attention.

La Direction a pris note du fait que le Conseil de l'Université souhaite donner son avis sur la LUL. Nous vous rappelons cependant que la loi ne prévoit pas cette compétence parmi les attributions du Conseil de l'Université.

La Direction est néanmoins prête à entrer en matière pour apporter un appui au Conseil de l'Université, dans le but de l'aider à formuler son avis sur la LUL actuelle et les modifications que le Conseil de l'Université considère opportunes. Pour ce faire, elle est d'accord de mettre à la disposition du Conseil un montant maximal de CHF 20'000.

En revanche, la Direction souhaite rediscuter avec vous le type de personne qui pourrait être engagée pour apporter cet appui, ainsi que le mandat qui lui serait confié.

Demeurant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, cher Collègue, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

DIRECTION DE L'UNIVERSITE



Dominique Arlettaz, recteur

Direction

|||||

Tel.+41 21 692 20 11 | Fax.+41 21 692 20 15 | anna.regazzoni@unil.ch

Annexe 2.

Questionnaire d' (auto)-évaluation du Conseil de l'Université de Lausanne

Participation:

Êtes-vous membre *

- du Conseil de l'université
 - d'un exécutif (Décanats/Direction)
 - d'un organe du Conseil (Commissions, Bureau, Conseil de discipline)
 - d'un Conseil de Faculté
 - d'une association de corps (FAE, ACIDUL, etc.)
 - autre
- cocher tout ce qui convient pour votre personne !

Depuis combien d'années suivez-vous les séances du Conseil (le cas échéant, du Sénat)
.....

Participez-vous aux séances

- toujours
- la plupart du temps
- occasionnellement

Vos absences sont-elles dues à:

- chevauchements avec d'autres séances au sein de l'Unil
- chevauchements avec des enseignements
 - désintérêt pour certains thèmes
- autres raisons

Rôle et bilan

Quel est (le cas échéant, quel devrait être à votre avis) le rôle du Conseil ?

.....
.....

Est-ce que le Conseil remplit ce rôle? Quel bilan pouvez-vous tirer de son fonctionnement ?

.....
.....

Quelles sont les forces et faiblesses du Conseil ?

.....

Comment faire évoluer le Conseil de façon positive ?

.....
.....

Organes du Conseil

Quel bilan pouvez-vous tirer du fonctionnement du bureau du Conseil? Comment le faire évoluer de façon positive?

.....

Quel bilan pouvez-vous tirer du fonctionnement de la Commission législative? Comment la faire évoluer de façon positive?

.....
.....

Quel bilan pouvez-vous tirer du fonctionnement de la Commission des finances et de gestion? Comment la faire évoluer de façon positive?

.....
.....

Pensez-vous que le recours à des commissions ad hoc devrait être utilisé plus souvent?

.....
.....

Pensez-vous que d'autres commissions permanentes devraient être instituées, si oui lesquelles?

.....
.....

Gestion des séances

Avez-vous participé aux séances de discussion au cours de l'année 07/08 (Identité et positionnement de l'Université de Lausanne, relève et recherche)? Le cas échéant, quel bilan en tirez-vous?

.....
.....

Des moments de discussion internes au Conseil, en absence des membres de la Direction et des Décanats pourraient favoriser les prises de parole des membres? Souhaiteriez-vous d'autres modalités, ou d'autres formules de débats et de travail au sein du Conseil?

.....
.....

Divers

Avez-vous d'autres remarques?

.....
.....

Annexe 3.

COMMISSION DES FINANCES
ET DE GESTION

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES ET DE GESTION DU CONSEIL DE L'UNIL SUR
LE PROJET DE BUDGET 2010 (Budget "Etat de Vaud") DE L'UNIVERSITE**

La Commission des finances et de gestion s'est réunie le 11 mai 2009 en présence de M. le Recteur D. Arlettaz ainsi que de Mme S. Dreyfus et M. P. Wyss du Service financier, pour l'examen du rapport de la Direction relatif au budget Etat de Vaud 2010.

Le budget présenté par la Direction est le résultat de négociations budgétaires entre la Direction et les Facultés qui élaborent un budget facultaire.

Le budget proposé correspond à la demande de subvention cantonale que l'Université va déposer à l'Etat de Vaud. Il convient de rappeler que les instructions budgétaires 2010 de l'Etat de Vaud n'ont pas encore été émises. Il s'agit donc ici d'un projet de budget 2010.

Il convient de rappeler que le budget 2010 s'inscrit dans un contexte financier relativement favorable pour l'UNIL, avec des comptes 2008 montrant un excès de recettes de 8'000.- KFr.

Les grandes lignes du budget 2010 se présentent de la manière suivante :

- Le budget 2010 de la subvention demandée à l'Etat de Vaud est principalement basé sur l'enveloppe 2009, augmenté du financement du projet Cadmos à hauteur de 2 mios. Cette demande de subvention reste donc stable par rapport à 2009 ; à noter qu'elle ne correspond pas à l'indexation des salaires 2010 ni aux effets DECFO 2010.
- Le budget relatif à la subvention de la Confédération, et aux produits de l'accord intercantonal, des overheads du FNRS est en augmentation de 11.8 mios.
- Les produits du 'Centre' relatifs aux prestations, subsides, écolages, remboursements, dont font partie les taxes étudiants estimées à 8 mios, sont en augmentation de 1.2 mio. Ces chiffres tiennent compte d'une augmentation prévisible du nombre d'étudiants.
- Concernant les charges, le budget prévoit une augmentation de 18.5 mios soit +4.9% par rapport au budget 2009. Cette augmentation provient essentiellement de l'indexation et autres adaptations des salaires (effet DECFO) pour environ 10.6 mios, ainsi que de la mise en place du Plan stratégique, ainsi que de diverses autres mesures ponctuelles.
- A noter que le budget SVS est en baisse notamment en ce qui concerne les investissements (- 2 mios) ; le budget résiduel concerne les projets CIBM, Oncologie et SHS.
- Les subventions et subsides augmentent de 9 mios dont 6 mios au CHUV pour adaptations salariales, redistribution des overheads FNRS, participation au PACTT, projet 'Oncologie' dans le cadre du programme SVS. A relever 2 mios pour le financement du projet Cadmos.
- Le budget tel que présenté est un budget déficitaire, et prévoit un recours au FRI de 2'833 KFr contre 3'793 Kfr en 2009.
- Ce projet de budget 2010 'Etat de Vaud', en augmentation de 4.9 % par rapport au budget 2009, est donc soutenu essentiellement par une augmentation des produits de la Confédération et de l'accord intercantonal universitaire.

Proposition

Après examen du rapport de la Direction sur le projet de budget 2010, ayant obtenu toutes les informations nécessaires de la part de la Direction, la Commission des finances et de gestion recommande à votre Conseil d'accepter le budget 'Etat de Vaud' 2010. Elle demande en outre à la Direction de tenir informé le Conseil de l'Université de toute nouvelle modification importante apportée à ce budget, au cas où les instructions budgétaires 2010 de l'Etat de Vaud le demanderaient.

Lausanne, le 28 mai 2009

Pour la Commission
Laurent Schild